



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 septembre 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1- Budget 2015

1.1 Le conseil municipal adopte la modification du budget Commune, section investissement, pour le remplacement du Pack Tranquillité (sauvegarde, antivirus et maintenance informatique) comme suit :

Chapitre	Intitulé	Compte	Intitulé	Montant
21	Immobilisations Corporelles	D 2184	Mobilier	- 200.00
20	Immobilisations Incorporelles	D 2051	Concession et droits similaires	+ 200.00

2- Accessibilité des Etablissements Recevant du Public

Le conseil municipal décide l'élaboration de 2 Agendas d'Accessibilité Programmée.

En 2016, mise aux normes de l'école avec l'achat d'une rampe mobile.

En 2017, mise aux normes de l'église avec l'achat d'une rampe mobile.

3- Rapport annuel du SIAEP de Sassay

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2014 du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable de Sassay.

4-Divers dossiers seront revus ultérieurement :

- La régularisation de la VC 18 au droit de propriété de Mr SXAY
- La participation financière du Maire et des 2 adjoints aux manifestations communales.

Le Repas des Aînés aura lieu le **Dimanche 4 Octobre 2015**.

Fait et affiché à CHOussy, le

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME